



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13

<http://www.arcfsgt-alsace.fr>

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE FSGT DE TIR A L'ARC et de tous les archers

le jeudi 18 septembre 2025 à 19h30 – Maison Départementale des Sports
4 rue Jean Mentelin – 67200 Strasbourg)

La séance est ouverte par la présidente Corinne Richert à 19h30

Présents : Corinne RICHERT (Strasbourg 65), Norbert KLEINMANN (Strasbourg 65), François BRUCKER (CD 67), Alain BRAUN (UTC), Raphaël BRAUN (UTC), Sylvain BONNET (UTC), Michel KUNTZ (UTC), Christine Kuntz (UTC), Gilbert HENTZIEN (TRB), Anne SALLES (TRB), Eva COLLE (UTC), Sophie JACOPIN (Strasbourg 65), Emma BEN ZAIED (Strasbourg 65), Sébastien MICHEL (Strasbourg 65), Andréa HERTWIG (UTC), Lauriane MUNIER (ACS),

Excusés : Véronique OHSE (Avenir),

Approbation du PV du 19 septembre 2024

Le PV de l'AG du 19 septembre 2024 a été adopté.

Compte-rendu financier et décharge du trésorier

15 opérations ont été enregistrées. Recettes : 690,60 – dépenses : 495,41.

Bilan financier : + 195,19 €.

À noter que depuis 2019, nous n'avons bénéficié d'aucune subvention du CD67, bien que le bilan financier ait été fourni.

Il ne figurait pas dans le détail des commissions sportives du CD.

Reste sur compte bancaire : 5 121 €

Erreur d'imputation d'inscription d'un archer à TRB, rectifiée. À regretter qu'il ait fallu près de 3 mois pour le signaler. Une facture rectificative a été établie.

La banque (CCM) ne nous demande pas de frais bancaire (pour l'instant).

Le trésorier, membre sortant, remercie l'ensemble du comité pour sa collaboration durant ces années. Il rappelle qu'il a débuté en 2011 comme secrétaire/président délégué, puis comme trésorier en 2019 avec une prise en main difficile.

Il est rappelé qu'avant 2011, il n'existait ni comptes-rendus de réunions, ni révisions des comptes, dont la gestion n'a jamais pu être récupérée et a dû être reconstituée. L'ensemble de ces écritures a fait l'objet d'une reliure.

Enfin c'est aussi à cette date qu'a été créé le site web de la commission.

Ce site est maintenu à jour par des photos des évènements ainsi que les résultats des différentes compétitions et rencontres amicales.

Les diplômes concernant la saison écoulée ont été imprimés et remis aux clubs ce jour.

Compte-rendu sportif de la saison écoulée

Championnat d'Alsace 18 mètres

25 archers tour 1 au Strasbourg 65 (13/10/24), 27 archers tour 2 (comptant pour le championnat de France) à l'ACS (19/01/25), 24 archers tour 3 au Strasbourg 65 (18/5/25), 32 archers tour 4 à l'Avenir (15/6/25)

- soit 108 archers participants dont 44 archers classés pour la saison.

Championnat d'Alsace 25 mètres

30 archers tour 1 (comptant pour le Championnat de France) à l'ACS (8/2/25), 30 archers tour 2 à l'Avenir (25/4/25) interrompu par la pluie.

- 40 archers classés pour la saison.

Championnat de France 18 mètres

Tour unique le 19 janvier 2025 à l'ACS : 194 participants toutes régions dont 27 Alsace. Gros retour de la région Paca.

- 2 médailles or : Serge Muller (Str 65) en C6 Vétéran, Sylvain Bonnet (UTC) en C8 chasse
- 2 médailles argent : Marie Fleck (Str65), Noa Martin (ACS) en C8 classique
- 3 podiums : Norbert Kleinmann (Str65) en C3 Vétéran, Sophie Jacopin (Str65) en C8 classique et Alain Piolet (UTC) en C8 chasse.

Championnat de France 25 mètres

Tour unique 8 février 2025 à l'ACS : 163 participants France, dont 30 Alsace

1 médaille or : Serge Muller (Str65) en C6 Vétéran,

4 médailles argent : Corentin Huve (TRB) en C8 classique, Sylvain Bonnet (UTC) en C8 chasse, Laelie Pelletier (ACS) et Arthur Roehr (ACS) en Junior, Ilyes Lehmann (ACS) en Cadets

Une liste des champions a été établie et sera transmise au CD67

Challenges amicaux

- **Challenge St Nicolas** à l'ACS le 15/12/24 : 41 participants : (35 adultes et 6 jeunes), Remporté par l'ACLS de Grand Charmont devant Strasbourg 65, l'Arc Club de Strasbourg et l'UT Cronenbourg pour les adultes – Challenge jeunes remporté par l'UT Cronenbourg devant l'ACS et Strasbourg 65.
- **Challenge Raymond Jacquin** (16/3/25) à l'ACS – 34 participants – remporté par Strasbourg 65, devant l'ACLS Grand Charmont, l'Arc Club de Strasbourg et l'UT Cronenbourg.

Participation à diverses manifestations

- Un stand de démonstration à l'occasion des **90 ans de la FSGT** à l'Amitié Lingolsheim – (5/10/24). Peu de visiteurs au stand.
- **Journée multi activités** de la Commission Amitié & Nature au Salm le 7 septembre 2025 – tenue d'un stand tir à l'arc par l'UTC

Actions engagées

Classifications des archers

Un document listant les archers ayant participé aux compétitions de la saison, a été remis aux clubs plusieurs semaines avant l'AG pour lecture et remarques. Il n'y a pas eu de remarques.

Les archers passant en nouvelles catégories ont été mentionnés.

Les nouveaux archers feront l'objet d'une classification selon leur situation.

Deux archers évoluant en C4 n'ont pas atteint le palier pour 2025/2026 et devraient retourner en C3.

Un sur-classement pour rester en C4 peut être établi avec assentiment de l'archer, de la commission et du club. C'est le cas de Sébastien MICHEL qui restera en C4.

Championnat d'Alsace

18 mètres : certains archers C8 classique souhaitent tirer sur des blasons en 40 cm. Cette possibilité est accordée pour ceux qui le souhaitent (aucune obligation). 3 tours sont concernés.

Pour le championnat de France 18 mètres (archers C8 classique) des blasons 60 cm seront utilisés ;

25 mètres : Les archers C8 classique tireront sur des blasons 80.

Plans de tir

Ils seront établis par Sébastien Michel, avec les feuilles de marque.

Il y a lieu de lui transmettre la liste des archers au plus tard le lundi avant la date de compétition.

Archers arbitres

Les arbitres souhaitant participer aux compétitions, auront la possibilité de tirer le samedi après-midi au TRB.

Une somme de 10€ sera versé au TRB par la commission, en guise de participation aux frais.

Calendrier 2025/2026

12 octobre 2025	18m Chpt ALSACE 1er Tour Strasbourg 65 (Dimanche 9h)
14 décembre 2025	"St Nicolas" Challenge Inter Clubs FSGT à l'ACS (Dimanche 9h)
17 janvier 2026	18m Chpt FRANCE tour unique + ALSACE 18m 2e tour à l'ACS (Samedi 14h)
7 février 2026	25m Chpt FRANCE Tour unique + ALSACE 25m 1er tour à l'ACS (Samedi 14h)
26 avril 2026	25m Chpt ALSACE 2e tour à la SOGS Avenir (Dimanche 9h)
17 mai 2026	18m Chpt ALSACE 3e tour au Strasbourg 65 (Dimanche 9h)
7 juin 2026	Challenge Raymond Jacquin à Grand Charmont (25) sur la journée
14 juin 2026	18m Chpt Alsace 4e tour à l'Avenir Strasbourg (journée finale) (Dimanche 9h)

Situation des clubs

ACS :

Rentrée mercredi dernier.

Beaucoup de demandes, mais peu de présents

La convention a été reconduite avec l'association GEM & Apies.

Le climat avec la 1^{ère} compagnie est OK

Du matériel est à changer

TRB :

La reprise a eu lieu le 15 août.

Les « anciens » archers sont revenus, de nouveaux se sont présentés.

Lors des journées « Portes Ouvertes » 15 personnes ont dû être refusées (faute de place sur le pas de tir)

Strasbourg 65 :

L'affiliation à la FSGT est prévue.

Le président est démissionnaire. Il sera remplacé lors de la prochaine AG (18/10/25).

Quelques nouveaux membres se sont présentés.

Corinne demande l'autorisation de faire les entraînements au Bon Pasteur pendant la saison hivernale. Laurianne donne son accord (la prévenir au préalable).

UTC :

La reprise a eu lieu début septembre.

6 nouveaux archers se sont présentés (1 enfant et 5 adultes)

Les cibles sont à réparer.

Le groupe actuel est motivé pour « faire des podiums »

Andréa remercie le club Strasbourg 65 pour son accueil durant la période estivale.

Archers Avenir :

La réussite de la saison 2024-25 est au-delà de mes prévisions. Une belle fréquentation du Pas de Tir pour les initiations et entraînements. La mixité adultes enfants est probante et continuera cette nouvelle saison qui s'annonce bien.

Décharge du Comité sortant :

La révision des comptes est faite par Raphaël Braun en date du 18 septembre 2025, avant l'assemblée générale.
Aucune anomalie n'a été détectée.

Décharge du trésorier : acceptée
Décharge du comité sortant : acceptée

Election du nouveau comité

Président : Sylvain BONNET (UT Cronenbourg)
Vice-présidente : Corinne RICHERT (Strasbourg 65)
Secrétaire : Sébastien MICHEL (Strasbourg 65)
Trésorière : Sophie JACOPIN (Strasbourg 65)

Assesseurs : Anne SALLES (TRB), Andréa HERTWIG (UTC),

Délégués de clubs : Lauriane MUNIER (ACS), Véronique OHSE (Avenir)

Membres de droit : les présidents de clubs : Jean-Pierre Jopp (Strasbourg 65), René Billard (SOGS Avenir), Lauriane Munier (Arc Club Strasbourg), Gilbert Hentzien (TRB), Sylvain Bonnet (UTC).

Réviseur aux comptes : Raphaël BRAUN (UT Cronenbourg)

Les membres présents ont accepté la composition de ce nouveau comité.

Le trésorier sortant Michel Kuntz et la secrétaire sortante Christine Kuntz, remercient l'ensemble du comité pour leur soutien et souhaitent aux nouveaux, pleine réussite. Ils resteront à disposition

Formations :

Des supports de formation (sur USB) ont été remis à Anne SALLES.
Il faut éventuellement se renseigner sur les démarches nécessaires pour formaliser ce changement de poste.
Il y a lieu de faire remonter les besoins à Anne.
Un ordinateur portable est nécessaire pour assurer les formations. Il serait à fournir à Anne. Demander une subvention au CD 67.

Divers :

Planning des arbitres :

Il a été établi pour la nouvelle saison, et est disponible sur le site <http://www.arcfsgt-alsace.fr/>

5 arbitres fédéraux : Sylvain Bonnet (UTC), Christine Kuntz (UTC), Michel Kuntz (UTC), Véronique Ohsé (Avenir), Anne Salles (TRB)

Réunions CFA en visio :

3 participants le 21 juin 2025, 3 participants le 5 juillet 2025.

Le "bébé" des pin's a été refilé à Michel Kuntz. Demande à la CFA du nombre à négocier (pas de réponse). Pourtant l'adresse du fournisseur fournie par Véronique était bonne. Les premiers échanges étaient positifs.

Confection de nouveaux polos arbitres en cours (écussons à fixation velcro).

Rappel des dates limites de communication des compétitions.

Polémique récurrente sur les frais de la CFA à Marseille (des frais ne concernant par la CFA auraient empiété le total).

Budget trisannuel très restreint.

Recherche de bases communes pour les formations.

Passages Bronze, Argent et Or de niveaux abandonnés. Mais les clubs peuvent le faire à leur niveau.

Précisions concernant les passages de flèches pour les arcs à poulie : le livret d'archers a été actualisé.

Intervention du représentant du CD67, Francis Brucker :

Il nous fait part des informations suivantes :

- Café-débat le 18/10 à l'Egalitaire ;
- Le CD participe à la Strasbourgeoise en formant une équipe ;
- Une fête des champions aura lieu le 10 janvier à l'Amitié. Elle aura lieu tous les 2 ans ;
- La fête des bénévoles se déroulera le 14 mars ;
- Il faut attendre les factures établies par le CD avant de procéder à tout paiement ;
- Violence dans le sport : prévoir un référent par club. Xavier Schmerber est le référent pour le CD67 ;
- Rappel : la déclaration d'honorabilité est à remplir tous les ans.

Vœux et propositions

Proposition de revalorisation par le club de l'Avenir : 4€ par archer au lieu de 50€ par compétition, frais d'inscription par archer 7,50/8,00 €
(Sachant que l'Avenir ne présente pas d'archer)

→ Une subvention exceptionnelle de 1 200 € a été accordée en 2023 (700 de la Commission, 500 exceptionnelle du CD67) pour la remise en état des installations d'après la présentation de devis. Les factures finales n'ont pas été demandées.

Selon prix d'achat des blasons : 1,80€ pour le trispot, 0,29€ pour les 40 cm, 0,59€ pour les 60 cm, 1,10€ pour les 80 cm et 2,35€ pour les 122 cm (si besoin).

Estimation des dernières compétitions à l'Avenir :

- juin 2024 : 6 trispot, 6 bl 40, 6 bl 60, 4 bl 80, soit 19,34 €
- avril 2024 : 5 bl 80, 3 bl 60, 6 trispot soit 18,07 €
- avril 2025 : 2 trispot, 4 bl 60, 6 bl 80 soit 12,50 €
- juin 2025 : 5 trispot, 8 bl 40, 8 bl 60, 4 bl 80 soit 20,44€.

Ces blasons peuvent être réutilisés. 2 compétitions par an, les entraînements sont plus nombreux (en principe).

Éventuellement on peut envisager une réévaluation des frais d'organisation de 50 à 60 €, soit une augmentation de 20%. Les frais d'inscriptions n'ont pas varié depuis 20 ans environ, mais une part était au début versée à la FSGT (CFA tir à l'arc) pour les compétitions fédérales.

Le comité décide de revaloriser le montant des indemnités par championnat en passant de 50€/championnat à 60€, au bénéfice du club recevant.

Divers

Nouveautés CFA

- Formations : possibilité de liens sur le site ;
- Récompenses de fin d'année : pas de T-Shirts et des médailles, soit gratuites, soit payantes ;
- Possibilité de commander des livrets d'archers.

Achat de matériel :

Voir s'il est possible/souhaitable de faire des achats groupés de matériel. Prévoir bilan en fin de saison.

Arc chasse :

Faire une mini-formation pour le TRB.

Nouveau comité – transmission des infos

Une réunion est prévue le 25/9.

Déclaration d'honorabilité

Rappel : ce document est à établir tous les ans pour tout licencié assumant une responsabilité.

Fin de l'Assemblée Générale à : 21h00

Prochaine réunion le : jeudi 4 décembre 2025 à 19h30 à la Maison des sports

La présidente sortante
Corinne RICHERT

Le président entrant
Sylvain BONNET

Le secrétariat
Christine KUNTZ